



Commission environnement et transition énergétique n°3

29 mars 2021- 9h30



Ordre du jour

- **Bilan des actions menées en faveur de transition énergétique :**
 - Agenda 21
 - Convention TEPCV
 - Réseau de chaleur
 - Stratégie TEPOS
- **Questions diverses**



Agenda 21

●●●● Agenda 21

Un agenda 21 pour la période 2013-2018

- 30 objectifs de développement durable déclinés en 100 fiches actions
- Labellisé « Agenda 21 Local France » par le Ministère de l'Écologie
- Quelques exemples de réalisation :
 - Animation de sites Natura 2000, lancement d'un programme d'intervention agricole et rural, engagement dans des programmes de gestion des milieux aquatiques ;
 - Lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ;
 - Élaboration de documents de planification : PLUi, SCoT ;
 - Mise en place du transport à la demande, de bus urbain, d'aires de covoiturages, de liaisons douces ;
 - Mise en œuvre de deux contrats de cohésion sociale (création d'une épicerie sociale et solidaire, création d'un chantier d'insertion autour des espaces verts, aménagement d'un centre social municipal, restaurants pour les seniors, portage de repas) ;
 - Développement de réseaux de chaleur bois...





Convention TEPCV

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Convention TEPCV 1^{ère} génération

- Appel à projet lancé en 2014 par le Ministère de l'Environnement pour engager 200 territoires volontaires dans une démarche exemplaire pour construire le nouveau modèle énergétique et écologique français
- Convention TEPCV signée le 8 juillet 2015 à Paris
- 500 000 € de subvention allouée pour 3 opérations :
 - ✓ Rénovation thermique du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Paysage (CIAP)
 - ✓ Aménagement d'une liaison douce entre la Z.A du Crozatier et la ville de Saint-Flour
 - ✓ Aménagement d'aires de covoiturage



Convention TEPCV 2^{ème} génération

- Une deuxième convention TEPCV signée le 16 juillet 2016 et attribuant 1 500 000 € de subvention
 - ✓ Réhabilitation de l'ALSH de Saint-Flour
 - ✓ Rénovation thermique de la MSAP de Ruynes-en-Margeride
 - ✓ Rénovation énergétique du Centre Technique intercommunal
 - ✓ Rénovation énergétique du Centre d'Enseignement et de Diffusion Artistique
 - ✓ Réhabilitation du CIAP
 - ✓ Acquisition de véhicules électriques
 - ✓ Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques (opération abandonnée)
 - ✓ Acquisition d'un parc de vélos à assistance électrique
 - ✓ Modernisation de l'éclairage public des zones d'activités intercommunales
 - ✓ Restauration et valorisation des zones humides
 - ✓ Préservation des prairies naturelles par le développement des semences locales



Réseaux de chaleur

●●● Réseaux de chaleur

Les réseaux de chaleur et chaufferies bois en service et gérés en régie

- Réseau de chaleur bois du Crozatier (2007) : 14 bâtiments sur la Zone d'Activités et 21 maisons individuelles desservis
- Chaufferie bois du centre aqualudique (2009)
- Réseau de chaleur bois de Volzac (2013) : 3 établissements publics desservis (IME, hôpital, EPLEFPA)
- Réseau de chaleur bois de Besserette destiné à alimenter 16 bâtiments publics (lycée, collège, centre hospitalier, équipements sportifs...)

Les chiffres clés de ces 4 réseaux de chaleur :

- Énergie totale distribuée : 12 630 mWh/an
- Linéaire de réseau : 5 700 m
- Tonnes de bois consommés : 6 530 tonnes de bois => environ 1 405 Tonnes équivalent pétrole substituées par an soit l'équivalent de 1 600 000 litres de fioul par an
- Nombre d'abonnés : 55 abonnés
- Tonnes de CO2 évitées : 3 250 tonnes par an



Stratégie TEPOS 2017-2020

Présentation de la démarche « Territoire à Énergie Positive »

TEPOS 2017 - 2020

Commission Environnement Transition Énergétique
Saint-Flour Communauté
Lundi 29 mars 2021

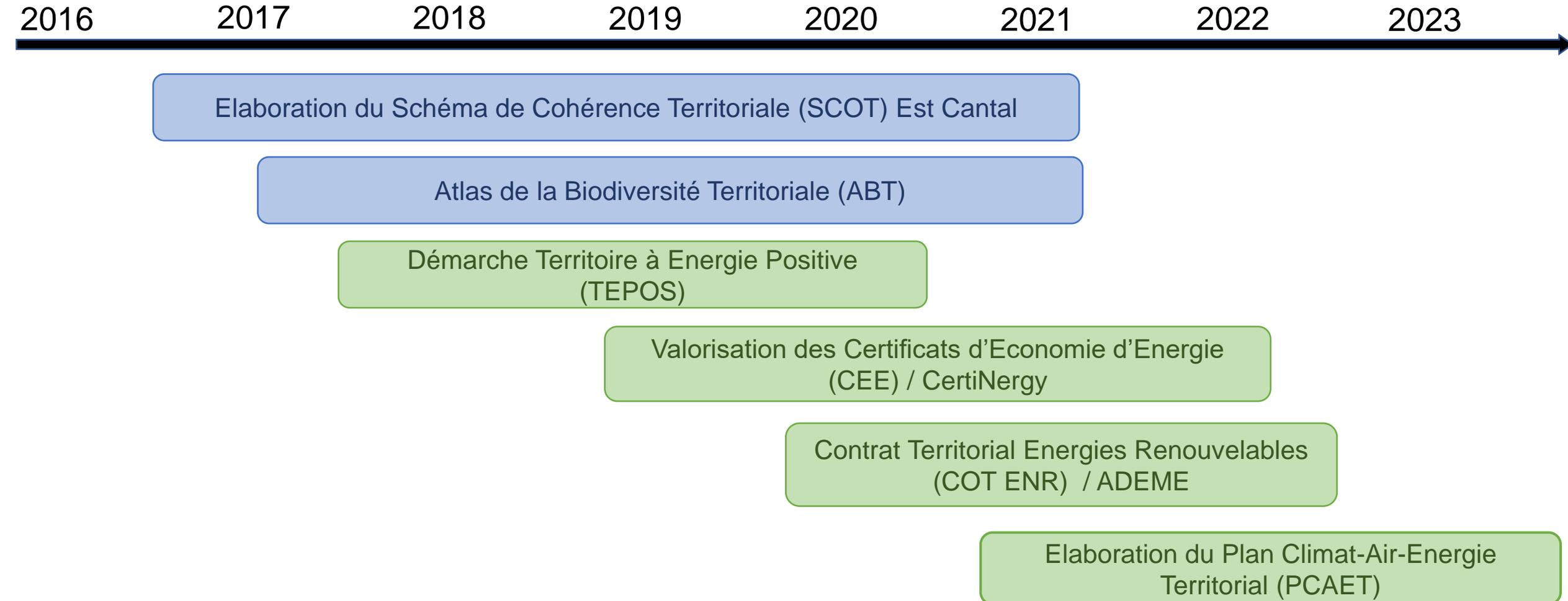
ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

- 1 – Rappel des différents dispositifs engagés sur les Territoires de l'Est Cantal**
- 2 – Présentation de la démarche TEPOS**
- 3 – La gouvernance**
- 4 – Les actions menées par domaine**
- 5 – Les perspectives**

1 - Les dispositifs engagés sur les territoires de l'Est Cantal



2 – Présentation de la démarche TEPOS

Une démarche volontaire et transversale

Objectif :

A horizon 2030, couvrir l'intégralité de la consommation énergétique du territoire par de la production d'énergie renouvelable locale

2 leviers d'actions pour atteindre l'autosuffisance énergétique :

1. Réduire la consommation d'énergie
2. Produire localement de l'énergie renouvelable

Les enjeux

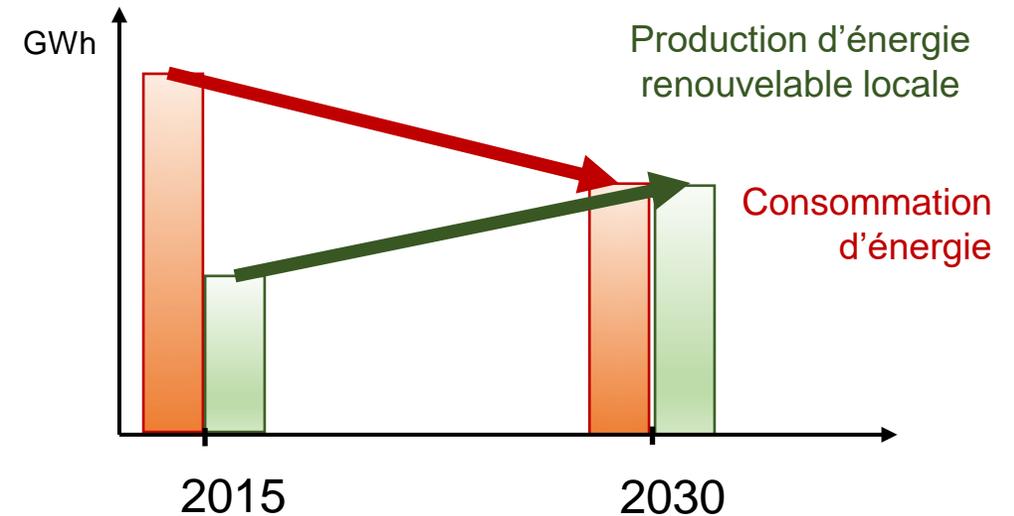
Réduire la facture énergétique des collectivités et des habitants

Limiter la dépendance aux importations d'énergies fossiles

Augmenter l'autonomie et la résilience du territoire

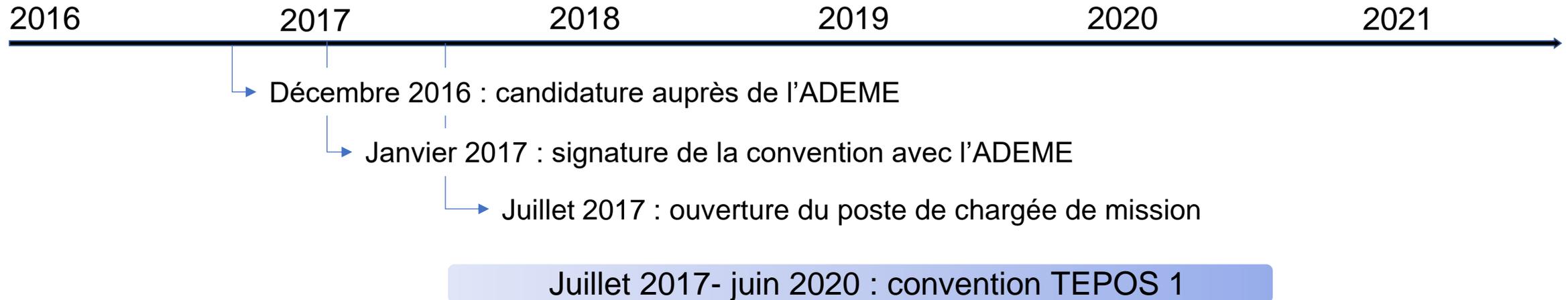
Valoriser les ressources locales

Favoriser le développement économique local et créer des emplois non délocalisables



2 – Présentation de la démarche TEPOS

L'historique d'un partenariat avec l'ADEME



L'accompagnement de l'ADEME et de la Région AURA

Un soutien financier : 82 633 € sur 3 ans

Un soutien technique

L'intégration dans un réseau régional

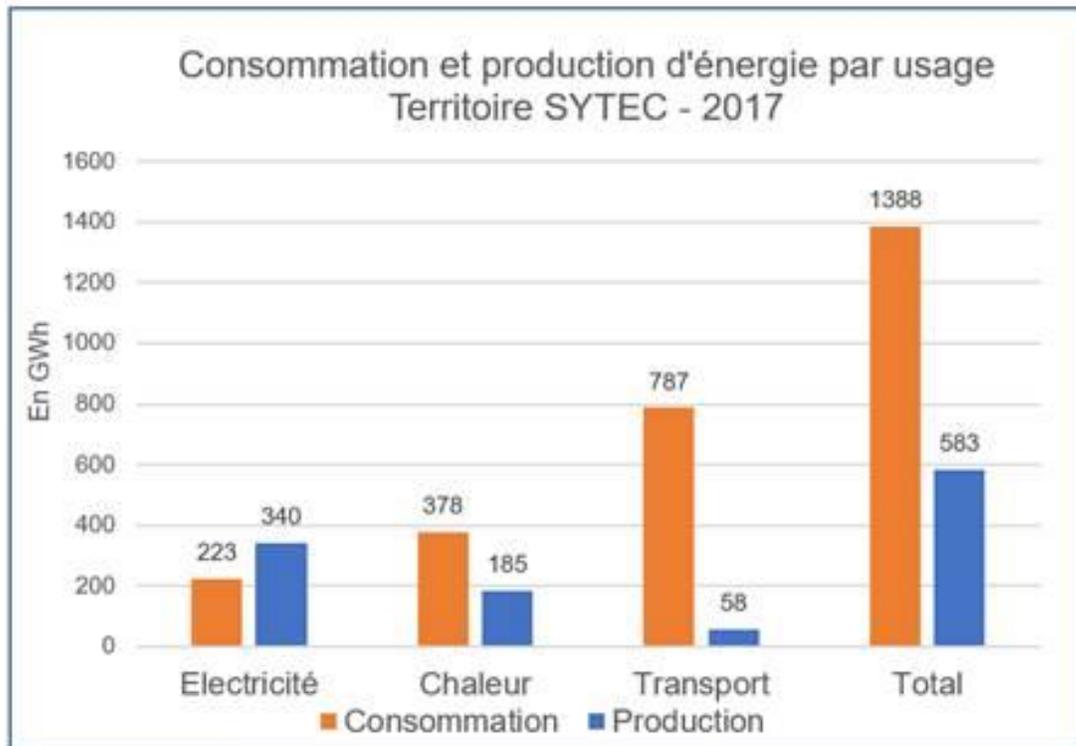
2 – Présentation de la démarche TEPOS

L'analyse énergétique : Observatoire Régional Climat Air Energie Auvergne-Rhône-Alpes (ORCAE) Données 2017

La consommation du territoire de l'Est Cantal (Saint-Flour Communauté + Hautes Terres Communauté) estimée à 1 400 GWh

La production d'énergies renouvelables estimée à 600 GWh

42 % de la consommation énergétique couverte par de la production renouvelable locale

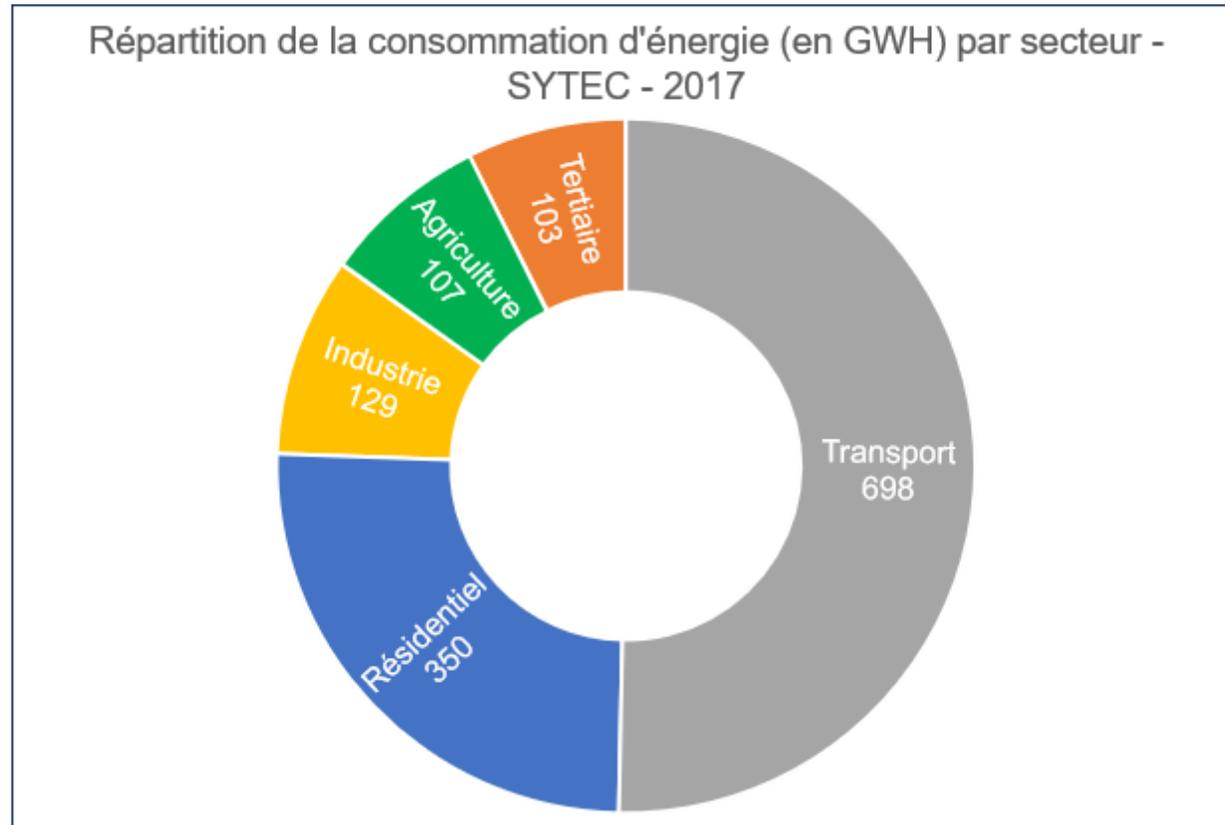


Un territoire avec des atouts et des contraintes :

- **Un fort besoin en carburant et en chaleur**
- La production électrique locale **couvre 100 %** de l'électricité consommée sur le territoire (>150%)
- Environ **50 % de la chaleur** consommée sur le territoire est produite à partir d'énergies renouvelables locales
- **93 % du carburant** consommé sur le territoire provient d'énergies fossiles importées

2 – Présentation de la démarche TEPOS

Un sujet transversal, qui cible tous les secteurs



Source : Profils Energie-Climat - ORCAE

Dans 7 champs d'actions

Gouvernance

Bâtiments

Energies renouvelables

Mobilité/Transport des personnes et des marchandises

Urbanisme et aménagement

Ressources – Efficacité matière

Acteurs économiques

3 – La gouvernance

Un pilotage politique transversal et impliqué

- Un comité de pilotage SCOT/TEPOS : les deux présidents d'EPCI et des élus conseillers communautaires
- Des réunions régulières
- Une forte transversalité avec l'élaboration du SCOT
- La mise en cohérence des démarches SCOT / TEPOS / PCAET

Une gouvernance efficace, répliquée dans les autres démarches projet

- Un comité de pilotage pour l'élaboration du PCAET: les deux présidents d'EPCI, des élus communautaires et les DGS
- Des réunions régulières prévues, à toutes les étapes du projet
- Une équipe projet inter-collectivités SYTEC / Saint-Flour Communauté / Hautes Terres Communauté



Les actions réalisées

- Rédaction et diffusion d'une plaquette d'informations sur le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)
- Construction d'une solution de valorisation simplifiée des CEE, à destination des collectivités et entreprises
- Appui aux collectivités dans leurs projets de rénovation



La valorisation territoriale des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Convention de partenariat en janvier 2019 avec le délégataire national CertiNergy, pour accompagner les collectivités et entreprises, hors particuliers, dans les démarches de valorisation des CEE de leurs travaux de rénovation

- 100 % des collectivités couvertes par ce service
- 46 dossiers en cours
- 12 GWh de CEE valorisés, 58 000 € de primes récupérées
- 41 GWh de CEE et 230 000 € de primes chiffrées en cours (travaux non terminés)

Les actions réalisées

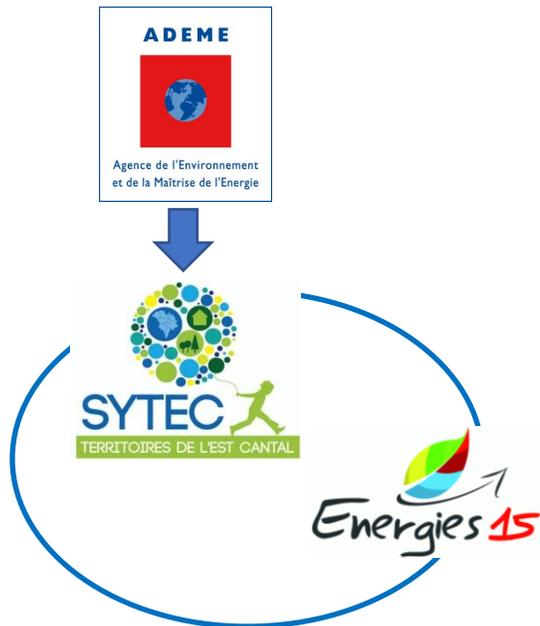
- Mise en cohérence des objectifs TEPOS de production d'énergie renouvelable (ENR) avec les objectifs nationaux et régionaux (SRADDET) et déclinaison de ces objectifs dans le projet du SCOT Est Cantal
- Création d'un poste de chargé de mission dédié au développement des énergies renouvelables thermiques.
- Rédaction et diffusion d'une brochure d'information sur les aides du **Fonds Chaleur Territorial**, gérées par le SYTEC



Le soutien aux énergies renouvelables thermiques

Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques (COT ENR) avec l'ADEME, pour la gestion d'une enveloppe du Fonds Chaleur, à destination des collectivités et entreprises, hors particuliers

- Une enveloppe de 775 000 € pour soutenir 30 projets locaux
- Une enveloppe de 120 000 € pour l'animation assurée par le SYTEC, opérateur territorial
- 38 dossiers suivis dont 15 privés
- 2 dossiers complets et validés
- 3 dossiers prochainement soumis à la validation de l'ADEME
- 5 dossiers en cours d'instruction



Les actions réalisées par les EPCI

Le soutien à la mobilité douce et aux transports en commun

- 1 aire de covoiturage aménagée sur Hautes Terres Communauté (HTC), 3 sur Saint-Flour Communauté (SFC) et 2 programmées
- 2 parcs de Vélos à Assistance Electrique (VAE) disponibles à la location, sur HTC et sur SFC
- Aide à l'acquisition de VAE pour les particuliers résidents de SFC
- Un schéma directeur des liaisons douces en cours d'élaboration sur SFC
- Un projet de liaison douce structurante de 50 km sur HTC



Le soutien à la mobilité individuelle à faible émission de Gaz à Effet de Serre

- Acquisition de véhicules électriques : 3 à SFC, 2 à HTC et 1 au SYTEC
- Une borne de recharge pour véhicule électrique installée à Murat, une en cours d'installation à Massiac
- Un schéma de déploiement de bornes rapides en cours, mené par le SDEC



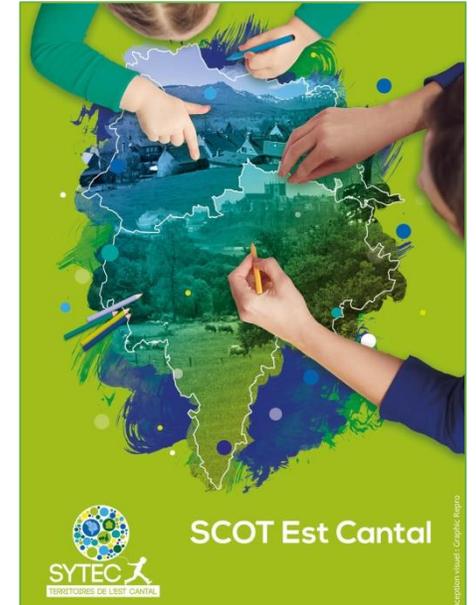
La « Mobilité » en cours d'évolution dans les EPCI

- Compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » confiée à la Région

Les actions réalisées

Intégration des enjeux énergétiques

- Intégration de volets spécifiques Transition Energétique et Mobilité dans les documents d'urbanisme, SCOT et PLUi
- Déclinaison des objectifs TEPOS dans le projet du SCOT : réduction de la consommation énergétique et production d'énergie renouvelable
- Mise en cohérence avec les outils de planification régionaux (SRADDET, S3R ENR)
- Création d'un groupe de travail inter-collectivités avec les services planification du SYTEC, et urbanisme de Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté



Valorisation des espaces naturels

- Elaboration de la Trame Verte et Bleue du territoire déclinée dans le SCOT, intégrant l'Atlas de la Biodiversité Territoriale de l'Est Cantal



Les infrastructures et réseaux

Projet de connexion des réseaux de distribution de gaz de Saint-Flour et Murat au réseau national de transport de l'entreprise TEREGA

- Première rencontre avec les chargés d'affaires de TEREGA le 30 mai 2018
- Réflexion pour étendre la canalisation d'Aurillac vers l'Est Cantal (Saint-Flour et Murat), en passant par le Sud Cantal
- Projet privé porté par l'entreprise TEREGA de plusieurs millions d'euros d'investissement, mais nécessairement en collaboration avec le territoire
- Secteur régulé par la Commission de régulation de l'Energie (CRE) : le projet doit être autorisé par la CRE

Intérêt territorial du projet

- Connexion de réseaux isolés au réseau national
- Ouverture de la concurrence pour la distribution de gaz en DSP
- Possibilité de développer la mobilité Gaz Naturel Véhicule (GNV) (biogaz ou non) avec installation de borne de distribution de GNV
- Possibilité de développer la filière de la méthanisation, par la valorisation du biogaz produit en injection dans le réseau, avec un potentiel identifié de couverture des besoins en gaz par de la production locale

Les actions réalisées

Prévention et gestion des déchets

- Elaboration d'un Plan de Réduction et de Prévention des déchets 2019 - 2022, dans la continuité des démarches Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, Programme Local de Prévention des Déchets, Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire
- Mise en œuvre de ce plan d'actions axé sur le compostage, le tri et l'éco-consommation
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Co-compostage des boues d'assainissement et des déchets verts, pour la production d'un compost de qualité réutilisé par les agriculteurs
- Valorisation du biogaz produit par le Centre d'Enfouissement des Cramades

Agriculture et Alimentation

- Programme Alimentaire Territorial (PAT) en cours sur Saint-Flour Communauté et sur Hautes Terres Communauté
- Promotion des circuits courts : inventaire sur les sites Internet des EPCI et drive fermiers organisés par les EPCI

Les actions réalisées

Les industriels et les agriculteurs

- Réunions de travail avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre d'Agriculture, pour la promotion du Fonds Chaleur Territorial et la valorisation des CEE
- Ouverture des dispositifs d'accompagnement Fonds Chaleur Territorial et valorisation des CEE aux entreprises et aux agriculteurs : 18 structures privées accompagnées
- Mobilisation des entreprises pour l'élaboration du Contrat de Transition Ecologique (CTE) : 20 participants au forum des acteurs socio-économiques

Le monde agricole

- Un Programme d'Intervention Agricole sur Saint-Flour Communauté, pour le soutien à une agriculture de qualité
- La valorisation des prairies permanentes sur Hautes Terres Communauté et Saint-Flour Communauté, en collaboration avec les agriculteurs et le SIGAL



5 – Les perspectives

Le renouvellement de la convention TEPOS avec la Région AURA et l'ADEME

- Délibération du comité syndical du SYTEC pour renouveler la candidature TEPOS
- Redéfinition de la stratégie énergétique en lien avec le PCAET
- Mise en œuvre du plan d'actions et des prochains chantiers énergétiques, définis par les élus

L'élaboration du PCAET

- Définition du projet Climat-Air-Energie du territoire en concertation avec les acteurs socio-économiques du territoire
- Désignation des bureaux d'études, pour une finalisation en 2022

L'accompagnement des collectivités pour la rénovation du patrimoine public, en lien avec le décret tertiaire

- Convention entre le SYTEC – SFC - HTC et la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) pour l'octroi d'une enveloppe de 456 000 € dédiée au territoire
- Pour financer :
 - la création d'un poste d'économiste de flux, dédié à l'accompagnement des collectivités
 - des audits énergétiques et les phases amont des projets de rénovation des bâtiments publics



Questions diverses

**Merci de
votre attention**



Temps d'échange